

# Belfort, une ville face à son destin

L'attentisme ne suffira pas dans la période qui s'ouvre. Il faudra anticiper, convaincre, agir, mobiliser les énergies. Chacun le sait au fond de lui.



## Quelques politiques innovantes PORTÉES PAR CHRISTIAN PROUST

Adjoint chargé à l'urbanisme, à la circulation, des espaces verts et Président du groupe Belfort Démocratie dans l'équipe municipale conduite par E. Gehant en 1977. **Christian Proust devient Président du Conseil général du Territoire de Belfort de 1982 à 2004.** Il prend ensuite la responsabilité du pôle mixte public/privé de Développement économique du Territoire de Belfort et devient, en même temps, président du Syndicat Mixte des Transports en Commun, autorité organisatrice des transports du Territoire de Belfort.

**Son engagement de toujours aux côtés de Jean-Pierre Chevènement** au sein du Parti socialiste, du Mouvement des Citoyens puis du Mouvement Républicain et Citoyen, l'a conduit à faire du Territoire de Belfort un laboratoire de l'innovation politique et du « *vivre ensemble* ».

**Acteur majeur de la décentralisation en France,** de 1982 à 1992 en tant que Vice-Président de La Fédération Nationale des Élus Socialistes et Républicains, Christian Proust a créé le RMI en 1986, deux ans avant sa généralisation à l'ensemble du territoire national.

Avec Jean-Pierre Chevènement, **il a durablement agit pour obtenir la construction du TGV Rhin-Rhône,** primordial pour empêcher l'enclavement du département et de la région Franche-Comté.

**Fondateur du festival « Les Eurockéennes de Belfort »**, créateur de la SEMPAT, promoteur d'un nouveau modèle pour le transport public adapté aux petites et moyennes agglomérations, Christian Proust ne cesse depuis 30 ans de défendre l'originalité et la créativité du Territoire de Belfort à l'échelle nationale et internationale.

« Invention du RMI en 1986, deux ans avant sa mise en oeuvre au plan national

« Création des Eurockéennes en 1989

« Création du service départemental de l'environnement en 1992 et de la maison départementale de l'environnement sur le site du Malsaucy

« Restructuration du site Bull - Alstom par la création du Techn'Hom

« Mise en place du réseau Optymo qui propose une solution de mobilité innovante



# Sommaire

4 Introduction : « Pour un débat sans tabou, débarrassé des frontières partisanes »

---

6 Le développement économique : l'atout maître de Belfort

---

9 Se loger, se déplacer : deux enjeux du quotidien

---

11 Une exigence républicaine : la citoyenneté, la sécurité, le développement social

---

13 L'enfance, la famille, l'éducation, la santé

---

14 L'action culturelle

---

15 L'aire urbaine Belfort – Héricourt – Montbéliard

---

17 L'exercice du pouvoir : des élus exemplaires et des citoyens actifs

---

19 Conclusion : « Osons ce grand débat pour Belfort »



# « Pour un débat sans tabou, débarrassé des frontières partisanes »



*La France est à la veille d'un choc nouveau et autrement plus brutal que les précédents »* diagnostique Laurent Davèzies, expert reconnu, économiste et urbaniste dans son dernier ouvrage *La Crise Qui Vient (Seuil)*. L'attentisme ne suffira pas dans la période qui s'ouvre. La menace se précise d'un gouffre toujours plus profond entre les territoires qui s'en sortent et ceux qui s'enfoncent *« près de 20% de la population du pays se trouve aujourd'hui dans des zones d'emploi très vulnérables, qui ont franchi un seuil difficilement réversible de déclin productif »*.

La violence de la crise économique et sociale qui frappe l'Europe toute entière conduit en effet à une restructuration territoriale concentrant les grands investissements, qu'ils soient publics ou privés, dans les grandes agglomérations. Par son ampleur, cette crise et les politiques restrictives (RGPP, réforme territoriale) va amplifier les inégalités territoriales dans des proportions jusqu'ici inconnues. Dans ce contexte, les villes moyennes de la taille de Belfort sont menacées de marginalisation face à l'importance des difficultés qui sont devant elles. Ces mécanismes peuvent être très violents et très rapides. Ils touchent l'ensemble des populations des villes concernées quels que soient leurs niveaux de revenus et de patrimoine. Propriétaires comme locataires, salariés comme chefs

d'entreprises, artisans et commerçants comme fonctionnaires, chacun est concerné quand une ville sort du cadran, de l'écran des décideurs nationaux et européens.

Belfort, ville préfecture, Belfort, ville industrielle, Belfort, ville commerciale a su tout au long des 40 dernières années se transformer et surmonter quelquefois dans la douleur mais toujours avec succès, les crises qui l'ont frappée. Chacun a en mémoire la fermeture de Bull et les graves difficultés d'Alstom. Belfort a pu, grâce en particulier à l'influence déterminante qu'a toujours exercée Jean-Pierre Chevènement, obtenir les décisions qui lui ont été bénéfiques : développement de l'université, maintien des deux régiments militaires, ligne et gare TGV, éligibilité aux fonds européens et au FNADT1 qui ont accompagné et soutenu l'action vigoureuse des collectivités locales et de leurs outils, dont en particulier la requalification du site Techn'hom ou la modernisation du centre ville (centre de congrès, implantation de la FNAC, grands équipements culturels). Ces choix n'ont pas été seulement rendus possibles par la capacité d'intervention de Jean-Pierre Chevènement au plan national. Ils l'ont été aussi par la vision, la faculté d'anticipation et de compréhension des enjeux dont ont fait preuve les équipes d'élus et de fonctionnaires qui

ont travaillé à nos côtés, à la Ville comme au Conseil Général.

Mais rien n'est jamais définitivement acquis et les menaces qui pèsent sur Belfort comme sur l'ensemble des villes moyennes sont d'une gravité telle, qu'elles justifient la mobilisation de l'ensemble des énergies et des imaginations.

Les prochaines élections municipales offrent l'opportunité d'une telle mobilisation avec des équipes renouvelées. Naturellement, cela suppose de sortir de la bataille politique dans laquelle les formations politiques installées dans le paysage auront intérêt à vouloir enfermer tout essai de renouvellement, en transformant ces municipales de 2014 en troisième tour des élections législatives. La tentation sera grande pour ceux qui n'ont rien à dire ni à proposer, tant ils sont persuadés qu'en politique l'essentiel consiste à gagner les élections et répartir ensuite les subventions et les emplois dans le but de durer.

A ce jeu-là, c'est Belfort qui perdra et basculera dans la médiocrité désespérante des villes sans perspective et sans ambition !

C'est ce qui me conduit aujourd'hui à lancer un **appel** destiné à ouvrir entre tous les républicains **un grand et beau débat**, celui dont Belfort a besoin pour assurer son avenir. Débat sans tabou et débarrassé des frontières

partisanes, débat qui ouvre les portes et les fenêtres, débat qui rompt avec les petites polémiques de la machine à café ou de la mise à sens unique de telle ou telle rue, débat qui prenne le citoyen au sérieux, débat qui ne demande pas l'acquiescement préalable, mais qui au contraire souhaite, demande, exige la confrontation des arguments, la contradiction dynamique de la pensée, l'esprit critique dans tous les sens du terme. Au final, débat qui offre la liberté totale de dire son désaccord, mais débat qui enrichit, débat qui fortifie, débat qui donne son vrai sens au beau mot de République.

Ce débat doit être d'autant plus libre et ouvert que les propositions qui sont à imaginer devront prendre en compte 4 ruptures majeures.

■ **LA RUPTURE DÉMOCRATIQUE** avec la dépolitisation actuelle et le repli sur soi, qui fait qu'une grande partie de nos concitoyens ne croit plus à la politique et aux solutions collectives ;

■ **LA RUPTURE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE** avec une situation qui plonge dans la misère ou dans la précarité des milliers de belfortains et belfortaines dont la vie quotidienne est marquée continuellement par la hantise du déclassement, voire de la « désaffiliation sociale » (R. Castel);

■ **LA RUPTURE ÉCOLOGIQUE**, qui nécessite une approche nouvelle de l'ensemble des politiques pour prendre en compte les conditions d'existence des générations futures ;

■ **LA RUPTURE DES FINANCES PUBLIQUES**, qui limite pour de longues années la capacité d'action des collectivités locales et qui nécessitera pour financer

toutes politiques nouvelles de remettre en question celles existantes et/ou de trouver les gains de productivité qui permettront d'en diminuer les coûts. Belfort a su être depuis près de 40 ans une ville innovante. Elle doit le rester.

Rien ne peut se faire sans un collectif rassemblant femmes et hommes autour d'un projet clair, énoncé et partagé. Ainsi, je propose à toutes celles et tous ceux, habitants de l'aire urbaine Belfort-Montbéliard que cette démarche intéresse, **de se faire connaître** dès maintenant afin de participer à ce débat dont les premiers forums auront lieu début 2013.

Soyons clair ! Il ne s'agit pas, dans cette première étape, de demander aux uns et aux autres un engagement pour la campagne des municipales. Il est encore trop tôt pour dire ce qui sera, à la fin du premier semestre 2013, la meilleure façon de donner un débouché politique au document qui résultera des échanges de l'association support de ce grand débat « *Oser le débat* ». En attendant, chacun pourra apporter sa pierre à l'édifice, donner ses avis, porter une contradiction constructive et in fine, juger de la qualité du travail réalisé et de la pertinence de la vision et de la stratégie que je proposerai pour Belfort à l'horizon 2030. Pourquoi viser si loin ? Plus on vise loin, plus on voit flou. Et pour les gens, ce qui compte c'est plutôt ce qui va se passer dans les 5 ans qui viennent. En fait, on peut le faire sans le dire.

Je n'ai jamais cru à la génération spontanée des propositions et des programmes d'actions municipales. Pour qu'un débat soit fructueux et riche, il faut qu'il soit lancé sur des bases solides, quitte à réinterroger ces bases dans la discussion par la force de l'argu-

mentation. Ainsi, il me semble plus pertinent et constructif vis à vis de ceux que la démarche tenterait, de donner dès l'origine, un aperçu des thèmes qui seront mis en discussions, ne serait-ce que pour inviter les futurs débatteurs et auditeurs, en amont, à y réfléchir, y travailler puis intervenir au débat sur la base de contre-propositions abouties.

Dans la présente contribution, je n'ai pas cherché à être exhaustif et à traiter dans le détail l'ensemble des questions. J'ai préféré poser les problématiques relevant de la compétence de la Ville et de choix véritablement politiques qui me paraissent les plus décisifs pour Belfort et ce, en cherchant d'abord à poser ce qui me semble constituer les termes du débat, plutôt qu'à fournir des réponses « *clés en main* ».

C'est la raison pour laquelle n'est pas traitée, par exemple, la question de l'Université et de la Recherche, pourtant décisive, et pour laquelle je souhaite prendre le temps d'une réflexion complémentaire. ■

CONTACTER  
L'ASSOCIATION

 **OSER**  
**Le DÉBAT**

OSER LE DÉBAT  
Téléphone : 06 41 83 53 22  
contact@osерledebat.fr

[www.oserledebat.fr](http://www.oserledebat.fr)

# Le développement économique : l'atout maître de Belfort

J'ai toujours considéré que la première tâche d'un élu local était de se battre sur le terrain de l'économie et son développement malgré les difficultés et les risques qu'un tel engagement pouvait entraîner. Rien ne peut se faire sans d'abord créer de la richesse. Et cela ne peut pas se faire sans entreprises qui décident d'investir et se développer. A ce titre, la présence de grands groupes industriels mondiaux comme Alstom, General Electric ou Peugeot est un avantage déterminant pour notre territoire. Cela

## La gare TGV Belfort-Montbéliard a radicalement transformé la géographie économique de la Franche-Comté

suppose cependant de trouver avec les décideurs, les compromis dynamiques qui permettent au territoire de croire en son avenir. Au-delà des traditionnelles fonctions-supports, infrastructures, habitat des salariés, formation, santé, je suis convaincu que l'interaction entre les terri-

## Rien ne peut se faire sans d'abord créer de la richesse

toires et leurs entreprises se développera de plus en plus. Pour ce faire, la capacité de dialogue et la confiance mutuelle sont des éléments décisifs du développement local. C'est la raison de mon engagement dans l'économie mixte. Quelle meilleure preuve de la volonté d'agir ensemble que d'associer les capitaux privés aux capitaux publics pour construire des solutions viables économiquement pour les entreprises ?

Notre capacité à développer notre économie locale et à maintenir notre tissu industriel à son niveau actuel passe par la poursuite du travail engagé depuis 1985 avec la charte de l'aire urbaine.

La gare TGV, l'hôpital méridien, le site de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard à Sévenans, la mise à deux fois trois voies de l'A36, la réalisation dans la République et Canton Jura de l'autoroute reliant Bienne à la RN 1019 à Delle, ont doté l'aire urbaine d'un espace central puissant que Technoland 2 et la JonXion<sup>(2)</sup> vont conforter et consolider.

Dans ce contexte, le développement de la JonXion ne doit plus être vu comme un risque mais au contraire comme un formidable atout

pour Belfort, commune la mieux située avec la communauté de communes du Sud Territoire pour accueillir les milliers de salariés qui, dans les prochaines décennies, feront de ce cœur de l'aire urbaine un moteur supplémentaire pour le Nord Franche-Comté.

Car il ne s'agit pas seulement dans ce projet du seul intérêt du Territoire de Belfort. La gare TGV Belfort-Montbéliard a radicalement transformé la géographie économique de la Franche-Comté, comme avait pu le faire en son temps l'ouverture de l'A36. À une différence essentielle près ! Il y a sur l'ensemble de la région douze échangeurs autoroutiers mais seulement deux gares TGV !

Les réserves foncières constituées autour de la gare (La JonXion, soit les ZAC TGV et Plutons) sont destinées à accueillir la construction de 200 000 m<sup>2</sup> de bâtiments, de bureaux mais aussi d'activités industrielles de technologies avancées. Ce sont à terme près de 8 000 emplois potentiels, soit l'équivalent du site Techn'hom ! Ce site dispose d'atouts exceptionnels : il offre notamment dans les vingt ans qui viennent, l'opportunité



## Une priorité : donner une puissante et nouvelle impulsion au commerce belfortain

unique de stimuler et de conforter l'économie de l'aire urbaine, et au-delà, de l'ensemble du nord Franche-Comté. Car ce pôle d'affaires au cœur de l'aire urbaine, a été pensé pour offrir les services de haut niveau dont les entreprises ont besoin pour garder leur compétitivité. Ce sont plus de 150 000 emplois qui pourront y trouver, au-delà de ces services, une porte d'entrée sur l'Europe et une connexion efficace avec les grands réseaux européens.

L'amorce de ce projet est aujourd'hui une réalité. En effet, une vingtaine d'investisseurs privés qui ont compris l'importance des enjeux pour leurs entreprises mais aussi pour notre région, se sont associés à la Sempat<sup>(3)</sup> afin de créer « Alliance Développement ».

Cette société de 5 millions d'€ de capital a pu concevoir et lancer un chantier de 44 millions d'€, dont le financement et l'aboutissement sont maintenant totalement garantis par une société financière privée spécialisée.

La construction d'un magnifique bâtiment labellisé Haute Qualité Environnementale et Bâtiment Basse Consommation de 20 000 m<sup>2</sup> devant la gare TGV, est un message d'espoir et de confiance qu'envoie l'aire urbaine aux investisseurs, aux financiers, aux salariés. En outre, la présence dans ce bâtiment d'un centre d'affaires d'une centaine de petits bureaux, avec salles de réunion et de réception-clients

partagées, donnera à l'ensemble des créateurs d'entreprises de l'aire urbaine un nouvel et considérable atout pour réussir leur développement et se placer, dès leurs débuts, dans une logique Aire urbaine. Le parti pris de confier la gestion et l'animation de

ce centre d'affaires à des acteurs économiques, industriels et professions libérales issus de l'ensemble de l'aire urbaine et associés à « Alliance Développement », démontre et garantit que c'est bien au service de l'ensemble de l'aire urbaine que cette dynamique est lancée.

Mais la réussite passe en même temps par une puissante action de renforcement des pôles urbains de Belfort, Montbéliard, Héricourt, Delle.

Notre responsabilité est de nous occuper de Belfort. Alors que depuis les années 80, dans beaucoup de villes, les élus abandonnaient aux milieux économiques la responsabilité de concevoir et diriger les politiques économiques locales, Belfort a fait le choix audacieux et courageux de construire des outils originaux dont s'inspirent aujourd'hui de grandes agglomérations françaises. La Sempat est devenue une référence enviée qui a déjà réalisé beaucoup pour la création ou la sauvegarde de l'emploi à Belfort (Techn'hom, Cinémas des quais, JonXion...). Pour l'avenir, elle garantit à Belfort une capacité future d'investissement pour l'ensemble du prochain mandat de près de 40 millions d'€ grâce aux résultats financiers qu'elle est en situation de dégager. Cette capacité de financement pourrait d'ailleurs être quasiment doublée si les projets choisis sont suffisamment attractifs pour qu'elle puisse, à l'instar d'« Alliance Dé-

veloppement », convaincre des investisseurs privés de s'associer à elle.

Pour cela, la Sempat doit d'abord conforter la réussite de Techn'hom ! Les accords passés avec General Electric nous garantissent son ancrage local pour plus de 10 ans : une continuité essentielle et une locomotive extraordinairement puissante pour Belfort. Les bonnes relations avec Alstom, sans qu'elles nous assurent une pérennité aussi forte, permettent néanmoins d'envisager l'avenir avec espoir. En s'appuyant notamment sur les synergies attendues du travail de l'association « Vallée de l'Energie<sup>(4)</sup> », il sera possible de maintenir un niveau d'emplois industriels dont l'importance dépendra néanmoins des politiques énergétiques qui seront définies au plan mondial.

De façon générale, la Sempat continuera de faire évoluer ses services et ses compétences en les adaptant aux attentes et aux besoins de ses entreprises-clients. C'est la clef de la fidélisation, principale force de Techn'hom. Dans cet objectif, la dé-densification du site permettant de garantir sa capacité d'adaptation future aux contraintes de la production de turbines et d'alternateurs de plus en plus puissants, doit être poursuivie.

Techn'hom doit continuer à évoluer en particulier dans le renforcement des coopérations entre universités et industries. Cela passe par la mise en œuvre d'une « cité de l'innovation sans murs ». Cette cité n'aurait aucun sens en vieille ville de Belfort tant elle doit nourrir la dynamique économique de l'industrie belfortaine. Le laboratoire Irtes - Recits<sup>(5)</sup> de l'UTBM- peut être la mémoire vive d'une cité qui doit comprendre un programme de recherches et de conférences sur l'histoire et l'avenir des sciences

(2) Zones d'activités

(3) Société d'Economie Mixte Patrimoniale créée à Belfort

(4) Vallée de l'Energie, association visant la structuration en filière des donneurs d'ordre (GE, Alstom, Converstteam...) et leurs sous-traitants

(5) IRIS - RECITS UTBM : Laboratoire de Recherches et Etudes sur le Changement Industriel, Technologique et Sociétal

# Création sur le Techn'Hom d'une Cité de l'Innovation hors les murs

et techniques. Mais un partenariat puissant entre les entreprises, l'ensemble des outils de formation et la Sempat est seul à même de garantir que le projet « cité de l'innovation » soit véritablement un outil au service du développement de Belfort. Par ailleurs, il faut réfléchir au projet d'un lieu de création et de diffusion culturelle autour des musiques actuelles et des arts urbains à développer sur le site de Techn'hom. Ce lieu unique permettrait une plus grande interaction entre les jeunes ingénieurs, cadres et techniciens avec les étudiants dont certains habitent Techn'hom.

Ce lieu pourrait favoriser par ailleurs la mise en place d'une démarche de « recherche citoyenne » sur les déplacements et l'énergie, où des pratiques et usages nouveaux pourraient être expérimentés et évalués dans le but de renforcer l'attractivité de la ville à l'attention des nouvelles générations soucieuses de développement durable.

Cependant, le renforcement de l'attractivité de Belfort nécessite un effort beaucoup plus important. L'animation de l'ensemble de la ville, et tout particulièrement du centre ainsi que de l'avenue Jean Jaurès, doit devenir une priorité. Belfort doit disposer d'une offre commerciale et de services de qualité si elle veut attirer et garder les hommes et les femmes – cadres, ingénieurs, ouvriers qualifiés – dont les compétences sont demandées par des donneurs d'ordre de

taille mondiale (General Electric, Alstom, PSA).

Pour cela, il faut donner au commerce belfortain une puissante et nouvelle impulsion, lui permettant de rayonner dans l'aire urbaine et au-delà. En la matière, ce doit être la priorité du futur mandat. Faire de Belfort une ville commerciale de premier plan par une mobilisation de moyens nouveaux, grâce à des stratégies les plus innovantes en matière d'animation commerciale. Car il s'agit de faire de Belfort une ville attractive pour les clients mais aussi pour les étudiants et les habitants. Renforcer l'attractivité de Belfort, c'est enrichir tous ses habitants, qu'ils soient propriétaires ou locataires !

L'opération Optymo2<sup>(6)</sup> en facilitant les déplacements sur l'ensemble du pôle urbain et tout particulièrement sur le centre-ville et l'avenue Jean Jaurès, apportera une contribution importante à la réalisation de cet objectif. Pour réussir le redressement commercial de Belfort, il faut d'abord améliorer l'offre à la clientèle en couvrant mieux l'ensemble de ses besoins.

Pour ce faire, il faut faciliter l'investissement de commerces indépendants qui sont des facteurs d'innovation et de qualité tout à fait essentiels.

Avancer dans cette direction suppose de créer un partenariat entre l'ensemble des forces commerciales, y compris avec les grandes

surfaces de la périphérie. La compétition territoriale s'exercera demain entre des pôles de plus en plus puissants et éloignés qui chercheront à proposer une offre globale aux consommateurs pour justifier des déplacements longs. C'est donc ensemble que toutes les formes de commerces du pôle urbain doivent chercher l'équilibre et d'abord à corriger ensemble les déficits de l'offre actuelle.

Sur le centre-ville, une telle action pourrait être facilitée par la réalisation de pôles commerciaux et artisanaux nouveaux qui supposent des investissements immobiliers importants. Ce pourrait être pour la Sempat un nouveau créneau d'activités, à condition qu'elle puisse s'associer avec des partenaires ayant, dans ce secteur, l'expérience et le savoir-faire nécessaires. Cela nécessitera un débat pour choisir les endroits (4 AS, Gare, entrées de Ville, Monoprix) où des pôles nouveaux apporteraient à l'ensemble du commerce belfortain des atouts supplémentaires. ■

## Trois débats



Commerces



Industrie  
(Techn'hom)



Services  
(JonXion)

(6) OPYMO2 : Projet du SMTIC, Syndicat Mixte des Transports en Commun du Territoire de Belfort visant à améliorer les performances du transport en commun pour faciliter l'alternative au « tout-voiture », réduire le budget transport des ménages et ainsi augmenter le pouvoir d'achat de ceux qui feront le choix du réseau Optymo.





# Se loger, se déplacer : deux enjeux du quotidien

Il faut sortir d'une politique restrictive, aujourd'hui exclusivement centrée sur le logement social et les quartiers en difficulté. Territoire Habitat fait d'ailleurs depuis longtemps un travail suffisamment remarquable pour pouvoir élargir la vision et la réflexion. Il faut viser en même temps une attractivité renforcée de la ville dans l'ensemble de la gamme (résidence de qualité, pavillonnaire, accession sociale, logement social réhabilité).

**N**otre politique municipale pourrait se donner comme objectif de garantir les mobilités résidentielles pour offrir aux habitants la liberté de leur choix résidentiel : accession ou location, parc public ou privé. Des actions pourraient être conduites sur la préemption et le soutien au parc public ou encore sur la réhabilitation du parc privé, à la fois sous l'angle de la valorisation du patrimoine mais aussi sous celui de la qualité du logement.

**Augmenter la valeur  
du patrimoine  
immobilier des  
Belfortains**

Réduire les dépenses énergétiques d'un logement, c'est augmenter le pouvoir d'achat des ménages. Le choix du premier lieu de résidence pour un célibataire ou un jeune couple est crucial pour une ville. Il détermine souvent l'implantation durable dans celle-ci.

Notre politique doit viser une augmentation de la valeur des patrimoines de l'ensemble des propriétaires qui ont intérêt lié, et en même temps, avoir une offre suffisamment diverse et forte pour que l'ensemble des ménages puisse trouver une solution adaptée à leurs moyens. Notre politique municipale, tournée vers le développement, doit chercher à valoriser le patrimoine immobilier de l'ensemble des propriétaires de la ville.

L'action de la ville peut et doit augmenter ainsi la valeur de l'ensemble du patrimoine immobilier. Ce que les propriétaires ne comprennent pas toujours, c'est que la création de la valeur de leur logement est la combinaison de leur action personnelle et de celle des pouvoirs publics locaux. Le rôle de ces pouvoirs publics est d'accroître l'attractivité globale de Belfort et de l'environnement de leur propriété (espace public, équipements collectifs, services, transports).

La différence entre une politique erronée et une politique adéquate peut conduire à perdre dans le premier cas 1% par an et dans le deuxième cas, à gagner 1% par an. Sur la durée d'un mandat cinq années d'évolution de -5 à +5, fait varier la valeur des biens

de 10% soit 200 millions d'€. C'est une autre façon de regarder la taxe foncière et la politique d'investissement de la ville !

La question énergétique doit devenir une préoccupation centrale, car elle lie étroitement préoccupations écono-

## Rendre du pouvoir d'achat aux Belfortains

miques et écologiques. Baisser les charges de chauffage, diminuer la production de CO2 et donner du travail aux artisans sont des objectifs tout à fait complémentaires ! La question centrale est l'accès à la connaissance des bonnes solutions et au crédit. Une politique municipale de développement durable doit se préoccuper de surmonter ces deux obstacles.

La politique de mobilité doit être conçue comme étroitement complémentaire de la politique de logement. Elle doit permettre une reconquête de l'attractivité des pôles urbains où la densité permet de mettre en place des alternatives attractives à l'automobile en faisant faire des économies sur le budget de déplacement très supérieures au différentiel de fiscalité et en permettant au-delà, de libérer un pouvoir d'achat important.

Optymo2 offre à Belfort la possibilité de devenir la référence européenne en termes de mobilité pour les villes moyennes. L'enjeu local est considérable. Développer l'utilisation des transports en commun afin, avec 20%, d'atteindre et dépasser celui

des grandes agglomérations, pour installer à Belfort une culture vélo et déplacement doux, pour ramener le poids des déplacements automobiles largement en dessous des 50% des déplacements. Au final réussir Optymo2, c'est faire économiser près de 15 millions d'€ par an aux ménages belfortains qui utiliseront l'ensemble des solutions proposées.

En plus de l'impact sur le pouvoir d'achat des ménages belfortains, la réussite du logiciel d'Optymo peut conduire à une recon-

naissance européenne de Belfort et constituer un facteur d'attractivité, tant pour favoriser l'implantation de nouvelles entreprises que le choix de résidence de nouveaux habitants sur notre agglomération. La Société d'Economie Mixte Optymo va en effet commercialiser en Europe les solutions mises au point dans le Territoire de Belfort et ainsi permettre un développement d'une activité de recherche importante à l'UTBM en même temps que la création de sociétés privées et donc d'emplois sur ce secteur.

Au-delà de la dimension économique, les solutions de mobilité permettent de changer l'ambiance même de la ville, en apaisant les tensions et en améliorant du coup la sécurité. Elles favorisent aussi l'ani-

mation de la ville en abaissant le coût des déplacements et en les facilitant. Ainsi, elles stimulent l'activité économique en favorisant le développement d'activités liées aux loisirs. Elles accroissent alors l'attractivité de la ville pour les populations de l'ensemble de l'aire urbaine auxquelles elles procurent un centre urbain animé et des loisirs diversifiés. Elles apportent également à l'ensemble des petites villes et villages de la région un atout supplémentaire pour leur développement. ■

### Trois débats

\* Logement

\* Mobilités

\* Économies d'énergie



# Une exigence républicaine : la citoyenneté, la sécurité, le développement social

La demande sociale est extrêmement forte dans le domaine de la sécurité et elle traduit une inquiétude très profonde qui doit être entendue. S'il n'y a pas de solution toute faite, il reste qu'une action énergique des pouvoirs publics peut apporter des réponses réelles et concrètes qui permettent de changer en profondeur les esprits.

Ces réponses doivent couvrir l'ensemble des champs possibles de l'action en combinant prévention et répression. Il est vital de sortir, sur ce sujet, des positionnements idéologiques dont les démagogues de tout poil font leur miel. Il faut de la vidéo surveillance, évidemment, mais pas partout ni n'importe comment. Les

conscience. Il est nécessaire de renforcer la police municipale dans ses missions, à l'évidence, mais sans favoriser un désengagement de la police nationale. Mais il faut par dessus tout associer l'ensemble de la population à la résolution du problème, en recréant ou en renforçant le lien social dans les quartiers et ainsi installer ou rétablir l'esprit de responsabilité.

l'autorité d'un cadre coordinateur. Chargé d'assurer la cohérence de l'action de ses services, il aurait comme première préoccupation de retrouver avec les habitants du quartier, une relation, un échange qui reconstruise le lien aujourd'hui parfois distendu entre la mairie et les habitants. Bien entendu, une organisation matricielle des services municipaux devra permettre le maintien en parallèle d'une relation basée sur les métiers et les techniques.

## La moitié de la municipalité devra être composée d'adjoints de quartier

Pour être efficace, cette politique de renforcement du lien social doit franchir des seuils qui nécessitent des réorganisations en profondeur des services municipaux. Tous les agents municipaux travaillant

expériences étrangères le démontrent et les pratiques de la municipalité sous la conduite de Maurice Schwartz a déjà permis une première prise de

sur un quartier, qu'ils appartiennent à la voirie, aux espaces verts, aux sports, à l'éducation, à la petite enfance, devraient être sous

Ce cadre de quartier devrait pouvoir assurer en même temps l'articulation nécessaire avec les associations présentes sur le quartier ainsi qu'avec les autres administrations (point accueil solidarité, collègue, police nationale). Cette approche consiste à travailler à partir du lieu et de ceux qui l'habitent, plutôt qu'à partir de la logique administrative de la collectivité.

Une municipalité doit d'abord être soucieuse de servir ses citoyens.

Cette réorganisation suppose une autre façon de concevoir l'action de la municipalité et un autre partage de respon-

## Associer les belfortains à la résolution des problèmes

sabilité en son sein. La moitié de la municipalité devrait être composée par des adjoints de quartiers chargés de suivre au quotidien l'action des services de proximité en lien avec les cadres responsables. Ces adjoints présideraient de droit les conseils de quartier dont le rôle et l'action ne pourraient manquer d'être renforcés par l'importance ainsi accordée à l'action de terrain. Le poids dans la municipalité de ces adjoints en lien direct avec la population permettra une meilleure prise en compte de toutes les questions qui empoisonnent la vie quotidienne de nos concitoyens.

Une telle réorganisation pourrait prendre tout son sens si elle était accompagnée par le développement d'associations de bénévoles (ou de comités de bénévoles au sein des centres socioculturels et maisons de quartiers) qui, aux côtés des services et en lien avec

le conseil de quartier pourrait avoir en charge le contact avec les personnes âgées et de façon générale avec les personnes isolées.

Bien entendu, c'est en relation avec l'ensemble des associations existantes et les bénévoles qui les animent, qu'une telle initiative devrait s'organiser. Il est indispensable aujourd'hui de repenser l'articulation entre professionnels et bénévoles. Les

résultats du travail réalisé par Olivier Prévôt sur la mutualisation des centres socioculturels démontrent le potentiel de changement qui existe dans le champ associatif. Il faut élargir et généraliser cette approche. Elle peut devenir un complément essentiel du travail social mis en œuvre sous la responsabilité du Conseil Général auquel la décentralisation a donné la compétence générale dans ce secteur. C'est autour de la mobilisation des bénévoles et de l'articulation de leur travail avec les professionnels du social que le Centre Communal d'Action Sociale doit construire son nouveau positionnement professionnel.

L'enjeu est extrêmement important : le rôle de la commune doit clairement être inscrit dans le cadre de la prévention. Il s'agit, par un maillage territorial étroit, composé de professionnels et de bénévoles, de

repérer le plus tôt possible les situations de risque et d'isolement afin de pouvoir intervenir rapidement. Chacun sait aujourd'hui combien il est difficile de remonter la pente lors des difficultés s'accroissent. Les champs d'intervention de la Ville doivent lui permettre d'exercer cette fonction de réduction des risques psychosociaux.

Pour rendre plus claire cette nouvelle priorité, il faut mettre fin à l'autonomie du CCAS, l'intégrer dans les services municipaux. Il s'agit d'élargir ses responsabilités et ses compétences. Dans cet esprit, il faut confier à l'adjoint aux affaires sociales la responsabilité de coordonner l'action des adjoints de quartier. Il faut aussi l'assister par un directeur général adjoint qui aurait sous sa responsabilité l'ensemble des cadres de quartiers. ■

### Trois débats

\* Sécurité

\* Bénévolat

\* Action sociale





La violence de la crise économique et sociale et la montée des individualismes produisent sur les familles des effets considérables avec un développement important de la divortialité et en conséquence l'augmentation du nombre de ménages monoparentaux.

# L'enfance, la famille, l'éducation, la santé

Les inégalités que génèrent ces situations sont bien sûr renforcées par l'affaiblissement ces dernières années, des moyens accordés à l'école laquelle peut de moins en moins jouer son rôle d'égalisateur des chances et de promotion sociale. Les enfants voient alors leur avenir largement conditionné par des déterminismes sociaux qui les empêchent de pouvoir faire valoir leur potentiel. Il y a, par rapport à cette injustice vis à vis des enfants, une importante capacité de révolte dans notre société qui peut être mobilisée si les problèmes sont correctement posés.

À cet égard le lien doit être fait avec l'inégalité entre les sexes et la lutte nécessaire pour l'accès des femmes aux responsabilités et la promotion d'une véritable égalité. Par ailleurs, la situation injuste et intolérable faite à une partie importante des belfortaines et belfortains issus de l'immigration, doit faire l'objet d'une réponse véritable et concrète.

Il faut en cette matière combattre l'idéologie de la différence, défendre l'universalisme républicain, mais en même temps, mener une action résolue en faveur de l'égalité des droits et du vouloir vivre ensemble. Si les municipalités ne peuvent bien entendu pas à elles seules ré-

duire toutes les inégalités, elles peuvent organiser dans le champ de leurs compétences, des réponses permettant des dynamiques positives. Là encore, le défi est de passer de la logique de simple gestion de services, où les usagers sont des consommateurs passifs, à la co-construction associant professionnels et usagers dans une perspective éducative globale : la ville offre un service public qu'il convient de distinguer d'un prestataire de services. Crèches, halte-garderies, écoles, services périscolaires, associations sportives et culturelles sont des vecteurs essentiels de l'action municipale. Le débat doit nous permettre de définir les ambitions qui permettraient la mobilisation de l'ensemble des parties intéressées.

S'agissant des domaines de l'éducation et de la santé, les responsabilités essentielles ne relèvent pas de l'action municipale mais de celle de l'Etat et des choix de politique nationale. Il convient d'éviter toute posture qui pourrait laisser croire le contraire sous peine de susciter de graves malentendus. Pour autant, la qualité des services périscolaires a des conséquences importantes pour la vie quotidienne des enfants et nécessite une gestion des ressources humaines permettant la mobilisation des personnels. Concernant les

politiques d'accès à la prévention et à la santé, la construction de l'hôpital médian, livrable à horizon 2015-2016, assure à l'ensemble des habitants de l'aire urbaine de pouvoir dans les prochaines années, bénéficier des dernières avancées de la médecine. Il faudra pour cela recruter les compétences nécessaires dans un contexte de démographie médicale en recul. L'aire ur-

## Combattre l'idéologie de la différence et défendre l'universalisme républicain

baine a des atouts à faire valoir dont l'importance de sa population, plus de 300 000 habitants. La qualité de recrutement dépendra de notre capacité à proposer aux futurs praticiens une combinaison raisonnable d'activités publiques -qui doivent rester largement majoritaires- et d'activités privées.

La définition d'un réseau de maisons médicales organisé pour garantir un accès à la médecine générale dans des conditions financières supportables pour l'ensemble des familles doit faire l'objet de discussions avec les professionnels de santé. ■

### Deux débats

\* Familles

\* Défis migratoire

# L'action culturelle

## Il ne peut y avoir de projet politique sans dimension culturelle

Pourtant, il n'est pas de projet politique qui puisse se passer d'une dimension culturelle. Belfort s'est affirmée depuis près de trente ans à travers une volonté forte de promouvoir une identité originale à partir de choix forts dans ce domaine, quelles que soient les difficultés et les polémiques qu'ils ont suscitées. Aucune des grandes manifestations et actions menées n'ont fait au départ l'objet d'un consensus général, et ce n'est qu'après de longues années de combats et de débats, où l'esprit polémique a souvent dominé, que le succès aidant les consensus se sont imposés. Les Eurockéennes de Belfort en sont le plus éloquent témoignage. Au départ violemment contestée, cette manifestation s'est aujourd'hui imposée comme un des atouts majeurs du Territoire de Belfort et comme une composante essentielle de sa notoriété en France et en Europe.

Il peut paraître surprenant de consacrer une thématique spécifique à ce secteur au moment où beaucoup d'élus sont tentés d'en faire une variable des ajustements budgétaires que la situation financière difficile des collectivités locales rend indispensables.

Le FIMU comme le festival du film Entrevues et le festival du Livre, se sont à l'instar des Eurockéennes imposés comme des événements importants de la vie sociale et culturelle des belfortains. Bien entendu le soutien aux grands équipements culturels continue à faire l'objet de débats polémiques, tant il est facile pour les démagogues de séparer les grandes fêtes et rassemblements populaires de l'action

## La culture, outil essentiel de promotion sociale & de formation continue tout au long de la vie

quotidienne, forcément plus confidentielle et moins accessible au grand public. Pour autant cette action de formation et d'éducation à la culture du public est tout à fait déterminante pour la réussite des grands événements.

L'action culturelle est un outil essentiel de promotion sociale et de formation continue tout au long de la vie. Pour ceux qui n'ont pas eu la possibili-

té d'accéder dès leur formation initiale aux possibilités de remises en cause des certitudes définitives et des questionnements que permettent les émotions esthétiques, le rapport au spectacle vivant et à la création contemporaine offrent la possibilité tout au long de la vie d'une seconde chance et de la réouverture d'une dynamique de responsabilisation citoyenne. En même temps ; le positionnement de Belfort sur la création et la découverte de jeunes auteurs -dans la musique, le cinéma, le théâtre ou les nouvelles technologies-, construit l'image d'une agglomération moderne et vivante tournée vers l'innovation et la jeunesse qui donne un

« plus » réel à l'attractivité économique, que ce soit vis à vis des créateurs d'entreprise mais aussi des investisseurs. Au final, ce qui est déterminant, c'est la possibilité de faire la démonstration que l'esprit d'innovation et de création est l'atout principal d'une agglomération de la taille de Belfort et que cet état d'esprit suppose de donner à chacun la possibilité de faire valoir son potentiel, et cela à chaque moment de sa vie. ■

### Un débat

\* L'action culturelle



# L'aire urbaine Belfort - Héricourt - Montbéliard

Pour certains, le niveau pertinent est celui de l'aire urbaine et l'urgence serait la fusion rapide des deux agglomérations de Belfort et Montbéliard. Ce serait pour ces deux villes une catastrophe en l'état actuel des choses !

Cette vision est basée sur une idée fautive selon laquelle la taille de l'ensemble est la condition de la puissance et de l'efficacité de l'action. Je n'ai jamais cru à cette vision étroite, qui, à bien y réfléchir, serait désespérante pour la démocratie. Tout au contraire, je crois à l'invention, à la prise de responsabilité, au courage de poser les vrais problèmes et de choisir les solutions quelquefois douloureuses mais

## La fusion rapide des agglomérations de Belfort et de Montbéliard serait une catastrophe.

vraies. L'efficacité dépend ensuite de la qualité de la mise en œuvre et donc d'abord de la compréhension par chacun des objectifs poursuivis.

Cette idée de « fusion des agglomérations de Belfort

Un programme de politiques publiques locales n'a de sens que s'il y a capacité à agir. La question du périmètre et du niveau pertinent pour l'action locale est donc première.

et Montbéliard » impliquerait en outre la mise en place d'un conseil communautaire de plusieurs centaines de conseillers pour permettre la représentation de l'ensemble des communes (entre 60 et 100 selon les configurations). Cela conduirait presque inévitablement à l'impuissance, au désarmement de toute action publique forte et à un affaiblissement considérable de Belfort comme de Montbéliard. Bien loin de réduire la concurrence naturelle qui existe entre ces deux villes géographiquement proches, le scénario de la fusion raviverait

le rapport de force au cœur de l'agglomération. Ce serait la foire d'empoigne érigée en principe de gouvernement !

Parlons clairement car les enjeux sont considérables. Le problème n'est pas la domina-

tion éventuelle de Montbéliard ou celle de Belfort, mais l'inadéquation pour Belfort des politiques menées à Montbéliard depuis des années et réciproquement. Une politique adéquate est une politique qui correspond aux réalités qu'elle doit gérer, à la configuration du lieu, à la singularité des enjeux. Compte tenu des différences de structure entre les deux agglomérations, il ne peut pas y avoir une seule politique mais deux !

Montbéliard est une agglomération polynucléaire, éclatée qui cherche à trouver la bonne articulation entre l'ensemble de ses pôles urbains. Belfort est un pôle urbain qui a toujours été le seul centre urbain de l'ensemble du département. Il doit trouver la façon de conserver cette fonction à l'échelle de l'aire urbaine en négociant les compromis nécessaires avec l'archipel montbéliardais tout en faisant émerger le pôle d'affaires de la Jonxion mis au service de l'ensemble.

Et un des objectifs prioritaires de ces deux politiques d'agglomération est bien sûr de faire naître le plus rapidement possible ce qui pourrait devenir la quinzième agglomération française. Mais en même temps, ces deux agglomérations doivent régler leurs problèmes spécifiques et ceux-ci ne sont pas simples. Pour cela, le renforcement des coopéra-

## Un pôle métropolitain pour faire de Belfort-Montbéliard la 15<sup>e</sup> agglomération française

tions est absolument nécessaire ; il doit s'inscrire dans la durée et être mené sur au moins deux à trois mandats avant d'aboutir à une fusion qui serait, alors, l'aboutissement d'une homogénéité des territoires et d'une solidarité y compris fiscale, acceptée par tous.

Fusionner aujourd'hui, ce serait faire payer aux montbéliardais l'essentiel des dépenses communes tant la richesse fiscale qu'ils tiraient des automobiles Peugeot est considérable, près de quatre fois supérieure à ce que Belfort tire de ses entreprises.

Cette fusion s'imposera quand l'ensemble du travail préparatoire aura été fait, comme une évidence, et il ne s'agit pas pour moi de mettre en cause ni même de freiner cette perspective.

Tout au contraire, c'est en étant conscient des problèmes à surmonter, et en les réglant que l'on pourra avancer réellement sur cette voie. Une fusion précipitée est le meil-

leur moyen d'échouer, car elle déboucherait sur un mécano institutionnel déconnecté des réalités que nous connaissons aujourd'hui.

Un développement institutionnel immédiat pourrait en revanche être de grand intérêt : la création d'un pôle métropolitain frontalier qui d'ailleurs a été préconisé comme perspective par la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) dans le schéma qu'elle a adopté en 2011, à une très forte majorité.

Associant la Communauté de l'Agglomération Belfortaine, Pays Montbéliard Agglomération et la Communauté de communes du Sud Territoire (qui fait la liaison avec la Suisse), ainsi que toutes les communautés de communes qui souhaiteraient s'y associer, cette formule de coopération souple et efficace permettrait de faire émerger notre Pôle Nord Franche-Comté, entre le pôle alsacien Strasbourg, Colmar, Mulhouse et le pôle Besançon Franche-Comté allant de Vesoul à Pontarlier.

Cet affichage nous permettra de participer à la répartition cohérente des grands équipements publics, notamment scientifiques et universitaires, ainsi qu'au développement des grandes infrastructures de transport, sans parler des fonds structurels européens.

Les trois pôles alsaciens et francs-comtois pourraient alors coopérer entre eux dans des domaines comme la recherche, l'université et les transports.

Notre débat municipal doit avoir sur ce point une déclinaison

départementale et associer les élus et les habitants des communautés de communes du Territoire de Belfort qui voudront enrichir le débat sur l'organisation de l'intercommunalité.

Il doit aussi permettre, avec les communes de la CAB, de réfléchir aux évolutions nécessaires de la communauté d'agglomération de Belfort. Son fonctionnement n'est actuellement satisfaisant pour personne : ni pour les petites communes, ni pour celles de la première couronne mais pas plus pour Belfort.

Il faut, pour l'améliorer, un président qui ne se consacre qu'à cette tâche, entouré d'une équipe resserrée de vice-présidents dotés de vraies délégations à responsabilité. ■

### Un débat

\* Aire urbaine et Intercommunalité





# L'exercice du pouvoir : des élus exemplaires et des citoyens actifs

Pour agir efficacement, il faut choisir le bon niveau et en même temps organiser le partage des responsabilités. La question du cumul des mandats est prise le plus souvent dans sa seule dimension politicienne : ce qui est généralement visé, c'est l'élu cumulant plusieurs mandats et fonctions, et particulièrement celui qui détient un mandat national en plus de la responsabilité d'un exécutif local (mairie, conseil général, conseil régional).

Cependant deux autres dimensions tout aussi importantes doivent être examinées de façon claire : celle de l'extrême concentration du pouvoir dans les exécutifs locaux et celle de la nécessaire association des habitants à la gouvernance de la cité.

## En finir avec le cumul des mandats

D'abord la concentration du pouvoir dans les collectivités locales : c'est le modèle de l'entreprise hiérarchisée qui a été retenu dans la quasi-totalité des cas, quelle que soit l'orientation politique des élus. Or, ce modèle appliqué aux collectivités locales pose une double question : celle de

l'exercice de la démocratie et celle de l'efficacité de l'action publique. En premier lieu, ce modèle d'organisation pyramidale, s'il convient à la gestion courante de politiques au fil de l'eau, est parfaitement inadapté pour répondre aux impératifs modernes d'une adaptation rapide et forte de politiques capables d'affronter la gravité de la crise que nous vivons et dont les effets seront durables.

Selon moi, il n'est pas possible d'inventer les nouvelles politiques publiques locales dont les habitants ont besoin sans un investissement fort des équipes d'élus s'appuyant sur des administrations mobilisées, le tout dans le cadre d'un dialogue étroit avec l'ensemble des personnels et de la population. La technicité des problématiques, leur dimension

juridique complexe, leur diversité nécessitent une répartition des responsabilités par grands pôles.

Logement, transport, économie, commerce et artisanat, santé, éducation et université, urbanisme, action sociale et vie des quartiers, il faut, pour chacun de ces pôles, des équipes qui se coordonnent et coopèrent entre la ville, les intercommunalités, le département et l'aire urbaine. Avec une vraie délégation de responsabilité encadrée par les programmes et des budgets annuels globaux.

Le maire de Belfort, le président de la Cab, le président de l'office HLM Territoire Habitat, le président du Conseil Général ne devraient plus, à mon sens, cumuler deux responsabilités. Chaque responsable d'exécutif doit non seu-

lement pouvoir se consacrer pleinement à sa tâche de coordination des élus en charge des différents pôles, mais également à son devoir de négociation de compromis locaux avec les partenaires de l'aire urbaine et ceux de la Région Franche Comté.

Pour les mêmes exigences de disponibilité nécessaire, ces responsables d'exécutifs ne devraient bien sûr plus détenir de mandat parlementaire. Le

## Des élus disponibles pour l'indispensable concertation avec la population

cumul des mandats, s'il a pour vertu de nourrir le débat national à partir d'expériences locales, a surtout pour vice de permettre aux « cumulards » de contrôler les appareils politiques et d'utiliser la puissance d'action et de moyens des collectivités pour conforter leur fonction de parlementaire. Cela renforce un clientélisme local bien étranger aux principes de notre République.

Ajoutons l'indéniable souveraineté des responsables d'exécutifs sur l'attribution des délégations et indemnités afférentes aux élus de leurs équipes, et on aboutit à des systèmes de pouvoir strictement pyramidaux et figés dans lesquels le sommet exerce un pouvoir considérable.

Enfin, moins les élus cumuleront, plus ils se rendront disponibles pour l'indispensable concertation avec les associations et la population, les forces vives de la cité. Ces concertations seront d'autant plus fructueuses qu'aura été clairement défini au départ

ce qui est mis au débat et ce qui ne l'est pas. La clarté des règles de la concertation est nécessaire, en particulier vis à vis des oppositions purement partisans. Je crois en effet que les élus doivent assumer leurs engagements et leur programme.

Et sur la plupart des problèmes auxquels nous sommes confrontés, se fixer comme contrainte au départ de ne mettre en œuvre que les opérations faisant consensus avec l'opposition, c'est se condamner à l'impuissance. Rechercher le consensus avec l'opposition municipale est une démarche démocratique nécessaire, mais l'absence de consensus ne doit pas nous arrêter ; un bon projet qui ne fait pas consensus reste un bon projet ; aussi faut-il le mettre en œuvre, au-delà des clivages, dans l'intérêt général.

Si la démocratie électorale reste souveraine, la démocratie participative a tout son sens dans la gestion et la construction de la cité : le dialogue et la concertation sont des outils précieux d'amélioration et de correction des projets et ils doivent être des composantes incontournables de toute politique locale. Car la ville évidemment doit se construire autour des demandes des habitants ; ceux-ci ne doivent pas être considérés comme des consommateurs mais comme des citoyens acteurs de son développement. ■

### Un débat



Le partage des responsabilités

# « Osons ce grand débat pour Belfort »

Cette contribution n'a pour seul objectif que de permettre à chacun de connaître sur quelles bases je souhaite lancer le débat dont Belfort a besoin. J'hésitais quant au contenu de la conclusion que j'allais donner à ce texte.

C'est à ce moment de mon travail de réflexion que pour prendre un peu de recul, je me suis remis à la lecture du dernier livre de Joseph E. Stiglitz, prix Nobel d'Economie, « Le Prix de l'Inégalité » que j'avais commencée quelques jours plus tôt. Je l'ai reprise au milieu du livre dans une partie que l'auteur consacre à l'ensemble des moyens utilisés par les « 1% » pour empêcher de voter ceux qui pensent différemment. Parler des « 1% » consiste pour Stiglitz à dénoncer l'aggravation massive des inégalités dans la société américaine. Ils sont les hyper-riches ! Ces moyens sont très divers. Ils vont du poids considérable de l'argent dans le processus électoral, au rôle donné aux comités d'experts, en passant par le contrôle des grands médias. Mais le plus retors de ces moyens est, selon moi, la transformation du rôle des politiques.

Hier fabricants et inventeurs de solutions collectives, certains politiciens se sont convertis en fournisseurs de solutions individuelles. Et n'hésitent pas à le revendiquer ! Ce sont les élus de la proximité, qui ne font que du sur-mesure. Cette catégorie d'élus n'hésite pas à faire du trafic d'influence l'outil principal de leur activité politique. À chaque client son intervention ! Pour obtenir un logement, pour un emploi, pour faire sauter une contravention, pour capter une petite subvention et qu'importe le résultat pourvu que la démonstration ait été faite de sa disponibilité à rendre un « service » individualisé.

Et qu'importe aussi l'injustice créée éventuellement, voire le préjudice ! Chacun pour soi et vive l'individualisme garant des libertés !

Belfort ne peut plus permettre ce type de dérives. Les élus doivent se consacrer à leurs tâches ! Elles sont lourdes et sérieuses. Les élus ont la responsabilité de préparer l'avenir, d'ouvrir les perspectives d'un destin positif pour Belfort.

La crise qui est devant nous est très grave. Elle appelle des réponses fortes. Il faudra du courage pour prendre des décisions difficiles mais justes. L'attentisme ne suffira pas dans la période qui s'ouvre. Il faudra anticiper, agir, convaincre, mobiliser les énergies. Chacun le sait au fond de lui !

Je sais que certains voudraient bien m'enfermer dans les dossiers de transports et de développement économique. Mais qu'on me comprenne bien : la lutte contre les injustices, la pauvreté, l'exclusion, le racisme et l'antisémitisme, l'esprit de ségrégation a toujours été au cœur de mon engagement politique. Je crois dans les valeurs de la solidarité et de la fraternité. Tout au long de la période durant laquelle j'ai présidé le Conseil Général, celui-ci a été à la pointe de toutes les avancées sociales majeures que la France a connues (revenu minimum d'insertion, carte santé, aide à la dépendance).

Je pense pouvoir donc affirmer que la réorganisation et la réorientation que je propose des services municipaux et de la municipalité de Belfort vers ses quartiers et leur quotidien, offre une alternative républicaine au clientélisme politicien.

## Je crois pour ma part que le mépris de l'électeur est une faute grave

Il s'agit bien dans mon esprit, de recréer une relation de confiance et de proximité entre l'action municipale et chaque citoyenne et citoyen de Belfort.

Redonner sa pleine signification au « Vivre Ensemble », recréer les temps et les espaces de la rencontre entre les habitants de chaque quartier, faire que toutes les générations puissent se côtoyer, se respecter, se connaître, et qu'elles agissent ensemble dans un tissu associatif vivant et dynamique constituent pour moi des objectifs majeurs d'une action publique responsable.

L'action publique a besoin d'un terrain fertile en engagements citoyens. Je crois pour ma part que le mépris de l'électeur est une faute grave. Un attentat contre la démocratie, une faute morale, mais aussi une erreur de calcul ! Une méconnaissance de ce que souhaite fondamentalement le citoyen !

Celui-ci attend que l'on lui redonne confiance dans la Politique, dans la République, et il sait qu'il s'agit d'un combat vital pour l'avenir de Belfort et de ses habitants. C'est ce que j'essaie de prouver avec cet appel au débat. ■

Christian Proust, décembre 2012









Retrouvez le programme des débats et l'actualité de l'association,  
échangez vos idées, participez au travail collectif,  
rendez-vous sur [www.oserledebat.fr](http://www.oserledebat.fr)

Oser le Débat

Téléphone : 06 41 83 53 22 - courriel : [contact@oserledebat.fr](mailto:contact@oserledebat.fr)



**OSER**  
**Le DÉBAT**

## Le sens du débat

Parce que le contexte national est tendu et que la situation politique locale est complexe, j'ai décidé de prendre l'initiative de lancer un grand débat, ouvert à tous, hors des clivages partisans. Il s'agit de penser, ensemble, l'avenir de Belfort et de son agglomération. Je crois que les Belfortaines et les Belfortains qui se sentent concernés par le destin de leur ville demandent à participer à son évolution. La longue expérience au pouvoir de la gauche républicaine et de progrès dans le Territoire de Belfort permet de partir d'un bilan considérable dont les succès sont le fruit d'une vision fondée sur des valeurs fortes

(solidarité, laïcité, justice sociale, effort partagé) et les imperfections souvent le produit d'un déficit d'écoute des besoins et des attentes des citoyens.

Ce premier texte est tout sauf un programme. Il n'est qu'une contribution préliminaire au débat public auquel j'appelle chacune et chacun à participer, simplement, librement. J'invite tous les citoyens qui veulent agir et travailler pour notre ville à nous rejoindre pour construire ensemble l'avenir de Belfort.

**Christian Proust**